



**OBSERVATIONS DU FORUM DES CHEFS D'ENTREPRISES  
RELATIVES AU PROJET PORTANT « STRATEGIE ET POLITIQUES  
DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIELS »**

**PROPOSE PAR**

**LE MINISTERE DES PARTICIPATIONS ET DE  
LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS**

**Février 2007**

Les membres du **Forum des chefs d'entreprises** ont pris connaissance du projet « Stratégies et politiques de relance et de développement industriels » élaboré par M. le Ministre des participations et de la promotion des investissements. Ils présentent ci-après leurs premières remarques et observations :

**1. Le FORUM accueille avec un très grand intérêt le projet dont il tient à souligner l'opportunité au regard des considérations suivantes :**

- La situation de l'industrie nationale, malgré toutes les mesures qui ont pu être prises et les lourds assainissements financiers du secteur public, ne parvient toujours pas à répondre aux attentes en matière de redressement et de contribution à la croissance économique du pays.

Ainsi, le secteur industriel a subi une perte de substance importante ; la part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB, qui était de l'ordre de 12% en 1990, n'est plus en 2005 que de l'ordre de 7%.

- La conjoncture politique et économique présente des facteurs de stabilité et d'aisance financière qui doivent être mis à profit pour déployer tous les efforts requis par la reprise en main d'un secteur qui a subi de plein fouet la crise multidimensionnelle qui a secoué le pays.
- Le projet reconnaît la place fondamentale de l'industrie dans le processus de développement économique et social du pays, comme secteur privilégié, dans l'état actuel et à terme, en mesure de créer de manière significative et durable d'autres ressources que les hydrocarbures et de faire face aux défis posés par l'évolution de l'économie mondiale.
- Le projet offre un cadre de discussion quant aux questions que nous n'avons cessé de poser s'agissant de l'industrie et qui ont pour objet **le rôle de l'entreprise privée, la relation Etat – Entreprise, les multiples contraintes imposées par l'environnement tant à l'investissement qu'à la gestion de l'entreprise.**
- Enfin, le projet devra viser, par son adoption et sa mise en œuvre, à créer l'élan de mobilisation salutaire des acteurs du monde industriel, en premier lieu des entreprises existantes et des promoteurs potentiels.

## **2. Le FORUM saisit cette occasion pour apporter sa contribution à la discussion du projet dans ses différentes dimensions :**

- les analyses ayant servi de base à la formulation du projet ;
- les choix stratégiques proposés ;
- les mesures d'accompagnement préconisées ;
- la forme du projet final.

### **2.1- CONCERNANT LES ANALYSES**

Les remarques et les observations du FORUM concernant les analyses ayant servi de base à la formulation du projet sont les suivantes :

#### **2.1.1- Le projet doit clarifier la place de l'entreprise, dans la conception et la mise en œuvre de la stratégie industrielle.**

- **Ainsi, la stratégie de développement de l'industrie, secteur d'activité moteur du système national de production, doit poser l'entreprise privée comme principal acteur au cœur de tous les choix et de toutes les mesures constituant cette stratégie. En effet :**
  - l'entreprise en général est par excellence le foyer créateur de richesses et la source de valeur ajoutée ;
  - l'entreprise privée en particulier est ce cadre sur lequel est fondée l'économie de marché dont l'instauration est la finalité même des réformes économiques engagées depuis près de deux décennies ;
  - l'entreprise industrielle est à la base de toute stratégie du secteur, et l'on ne peut mettre en avant la production comme élément fondamental d'une politique nationale sans mettre en valeur le producteur dans toutes ses dimensions ;
  - l'entreprise, enfin, est à consacrer dans sa position d'institution phare au sein de la société, une institution qu'il convient de promouvoir et de protéger par tous les moyens.
- De plus, le secteur privé, dans le cadre des réformes mises en œuvre pour instaurer l'économie de marché, et malgré toutes les entraves d'un environnement considéré hostile par tous les analystes, a démontré sa capacité à développer des branches industrielles par ses investissements. Il

a contribué de manière effective à la création d'emplois et à la croissance économique.

- Par ailleurs, le projet doit clarifier la position de l'entreprise publique qui continue, pour une large part de ses composantes, à survivre entre une autonomie paralysante et une privatisation hésitante dans un état d'incertitude fort coûteux pour le Trésor public et très préjudiciable à la compétitivité de l'économie nationale.

**Dans ce domaine, nous exprimons le besoin de voir l'Etat afficher clairement sa politique par l'identification des secteurs d'activités dans lesquels il entend préserver la place de l'investissement public tout en insistant sur la nécessité de placer l'entreprise privée au centre de la relance de l'industrie nationale.**

### **2.1.2- Les avantages comparatifs sur lesquels le projet articule ses choix stratégiques appellent les remarques suivantes :**

- l'avantage des coûts salariaux est à minimiser au regard de la faible productivité de la main d'œuvre nationale pour ce qui concerne le prix de revient de l'entreprise algérienne, la concurrence d'un nombre croissant de pays exhibant ce même avantage, souvent plus favorable encore, pour ce qui concerne l'attraction des investisseurs étrangers ;
- l'avantage du faible coût de l'énergie est menacé par les fortes pressions exercées sur notre pays afin d'aligner les prix domestiques sur les prix en vigueur au niveau international.

Dès lors, les véritables avantages sur lesquels la stratégie industrielle se doit de compter sont ceux que les politiques appropriées auront à construire à partir des potentialités du pays. Ils seront précisément ceux que les mesures d'accompagnement de la stratégie industrielle auront à consolider, préparer et générer, comme :

- le marché national solvable et de taille économique, de dimension unique dans la région, favorable à la fabrication d'une large gamme de produits industriels ;
- les matières premières locales en l'état (minerais et produits agricoles) ou après première transformation (industrie sidérurgique et métallique, chimique et pétrochimique) qu'il conviendra de développer ;

- une population jeune qui offre un potentiel énorme pour peu qu'une formation à grande échelle soit mise en œuvre ;
- la sous-traitance nationale dont le développement, propice à la multiplicité des PME, doit résulter autant de l'initiative privée que de l'ouverture des grandes entreprises, donneurs d'ordre, aux capacités nationales et de l'accompagnement de l'Etat.
- les infrastructures de communications (ports et routes notamment) à la base de réductions décisives dans les coûts de la logistique en général et des transports en particulier.

**2.1.3- La mondialisation a été analysée dans tous ses courants d'évolution sans dégager les impacts directs dont elle menacerait l'économie nationale et plus particulièrement son industrie.** Le cadrage de notre stratégie exige un examen approfondi des accords internationaux (OMC, UE) et des conditions d'émergence sur la scène mondiale des grandes nations asiatiques pour positionner l'industrie nationale sur tous les plans de la production, de la technologie, des ressources humaines, du management et de la gouvernance.

Dans ce cadre, le Forum attire particulièrement l'attention sur les questions suivantes :

- Le projet de stratégie industrielle doit intégrer la dimension Maghrébine que notre action politique doit maintenir dans ses préoccupations permanentes devant les progrès réalisés dans le monde par le processus d'intégration économique régionale qui conduit à la marginalisation des pays isolés.
- La sous-traitance internationale, les PME nationales receveurs d'ordres des grandes firmes industrielles internationales, est à considérer parmi les axes de travail de notre stratégie au vu de l'expérience des pays de la région.
- Enfin, et sans tomber dans l'attitude négative du « spécifisme national » fermé à tout apport étranger, les expériences étrangères susceptibles de servir de sources d'inspiration dans la conception de nos politiques doivent, pour fournir tous leurs enseignements applicables à l'industrie algérienne d'aujourd'hui, faire l'objet d'un examen concerté et élargi à toutes les dimensions historiques, politiques, économiques et sociales de chacune d'elles.

## 2.2- CONCERNANT LES CHOIX STRATEGIQUES :

### 2.2.1. Le choix des branches à promouvoir

- **Le Forum tient à rappeler le principe de la liberté d'investir qui doit être préservé dans tous les cas et guider tous les choix.**
- Le Forum considère qu'au rythme actuel, particulièrement accéléré, de l'évolution des techniques, des produits et des marchés, le choix de branches à soutenir est une méthode hasardeuse d'autant que ce choix n'a fait l'objet d'aucune consultation avec les acteurs industriels directement concernés.

C'est l'entreprise industrielle, quelle que soit sa branche d'activité, que la stratégie industrielle se doit de soutenir, en modulant ce soutien :

- en fonction des contraintes spécifiques de l'activité ;
- en relation avec les acteurs professionnels de la branche.

Ainsi, l'on aura préservé le pays de tout mauvais choix fondé sur une analyse prospective insuffisante sans le priver de toutes les chances de développement pouvant se présenter dans toute branche aux promoteurs bien placés.

- La condamnation, hâtive à nos yeux, de certaines branches d'activités comme le textile, est un exemple à méditer d'une approche qui n'a pas épuisé toutes les possibilités d'action de sauvegarde pouvant impliquer la profession, les partenaires industriels et commerciaux étrangers et l'Etat.
- En ce qui concerne les plateformes industrielles du secteur public, véritables branches en elles-mêmes, qui constituent un acquis national que la stratégie industrielle se doit de préserver, le Forum voit leur évolution dans les perspectives suivantes :
  - une mise à niveau préalable pour certaines d'entre-elles ;
  - l'externalisation des activités périphériques au métier de base ;
  - une ouverture du capital à des participations nationales et étrangères avec une préférence aux premières.

### **2.2.2. Le déploiement spatial**

- Les propositions relatives à une politique de développement spatial de l'industrie sont à envisager en harmonie avec le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) en cours d'adoption.

### **2.2.3. Les politiques d'appui à l'innovation**

- Les politiques à mettre en œuvre devront éviter la multiplication d'institutions dont l'expérience a montré les tendances budgétivores et bureaucratiques et les apports insignifiants pour l'entreprise faute d'un lien économique et motivant entre les partenaires.
- Dans ce domaine l'Entreprise doit rester le foyer de toute l'action de promotion et de création de l'innovation.

### **2.2.4. L'intelligence économique**

- La gestion de la stratégie industrielle confère un caractère crucial à l'investissement que l'Etat devra consacrer à l'information économique dans ses différents aspects tels que l'organisation des sources, le traitement et la diffusion. Cette question devra trouver sa réponse dans notamment :
  - le développement de la fonction nationale des statistiques ;
  - la mise en réseau de toutes les institutions concernées par l'information industrielle : administrations, promotion des investissements, normalisation, recherche, exportations... ;
  - le renforcement du programme national de développement des technologies de l'information et de la communication.

### **2.2.5. La politique de mobilisation des IDE**

- **Il convient de fonder la stratégie nationale de développement industriel d'abord sur l'investissement national pour sa nature endogène, avec ses apports (capital, bénéfices, impôts, formation...) revenant intégralement au pays et son caractère durable (non soumis aux aléas des stratégies des firmes étrangères en matière de localisation de leurs activités) ;**

- L'intervention de l'IDE doit être le fait de l'entreprise, dans le choix du partenaire et des conditions de mise en œuvre ;
- L'action de l'Etat doit porter sur la réunion des conditions d'attraction des IDE, de défense des entreprises nationales à l'étranger pour appliquer la réciprocité des avantages offerts.

### **2.2.6. Le développement des ressources humaines**

Le projet prévoit à juste titre un ensemble d'actions dont la concrétisation sera essentielle à la réalisation des objectifs du projet de stratégie présenté.

Le Forum tient cependant à rappeler le rôle plus décisif encore de l'Ecole pour la préparation des générations futures aux exigences du niveau d'industrialisation que le projet de stratégie se propose de promouvoir.

### **2.2.7. La promotion de l'investissement industriel**

La politique de promotion des investissements au sens donné dans le projet doit constituer l'un des instruments privilégiés de l'Etat dans son intervention en faveur de l'entreprise industrielle en général en traduisant aux plans des aides les options de la stratégie industrielle adoptée

- **La mise à niveau**

Les programmes de mise à niveau sont à développer pour concerner la majorité des entreprises mais devront donner la priorité aux entreprises présentant les meilleures chances de réussite.

## **2.3- LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT**

Concernant les mesures d'accompagnement, le FORUM souligne trois conditions indispensables :

- **Une volonté politique** d'engager le pays sur la voie d'une véritable relance de l'industrie nationale et trouvant son expression dans :
  - l'adoption par le gouvernement d'une stratégie industrielle reflétant la vision d'un niveau d'industrialisation futur à la hauteur des ambitions légitimes de la nation au progrès et à une juste place dans un monde entré dans une phase de compétition intense et généralisée



- l'intégration dans cette vision des défis de l'industrie algérienne comme :
  - la satisfaction des besoins nationaux ;
  - la création massive d'emplois ;
  - l'exportation hors hydrocarbures ;
  - la mobilisation pour la produit national.
- le suivi régulier au plus haut niveau des pouvoirs publics de la mise en œuvre de cette stratégie.
- **Un environnement** économique et social plus que résolument favorable, engagé, car rapidement débarrassé de tous les facteurs hostiles que les analystes nationaux et étrangers ne cessent de dénoncer et que le présent projet reprend dans leur essentiel.
- **Une structure de gestion de l'industrie** en mesure de porter le projet d'industrialisation du pays grâce à :
  - des cadres de compétence et d'expérience à même de gérer la stratégie industrielle par sa mise en opération et son actualisation permanente
  - des moyens modernes de gestion lui permettant de se poser en source d'informations, de conseils et d'appuis
  - des relations avec le monde industriel basées sur la consultation de tous les acteurs, l'accompagnement technique et administratif des entreprises et la défense de leur projets

## 2.4- LA FORME DU PROJET FINAL

Concernant la forme du projet final, le FORUM propose :

- L'accompagnement de la stratégie adoptée par des objectifs sinon quantitatifs du moins susceptibles de pouvoir mesurer par étapes le degré d'avancement de la mise en œuvre de toutes les politiques prévues.
- L'évaluation globale des ressources financières que l'Etat estime pouvoir consacrer à la mise en œuvre du projet de stratégie industrielle dans une première période.

- La présentation de la stratégie industrielle dans un document beaucoup plus synthétique que le projet présenté à l'effet d'en faire un outil de travail et de communication largement accessible à tous les acteurs.

## **2 CONCLUSION**

Le FORUM tient en conclusion à proposer l'institution d'un dialogue permanent sur l'industrie entre l'Etat et les entreprises

- Si la stratégie de développement industriel se doit d'agir dans l'intérêt de l'entreprise, elle se doit également d'être formulée par la participation de l'entreprise.
- Le dialogue Etat – Entreprise ainsi proposé se justifie amplement par :
  - la nécessité d'un échange permanent entre tous les acteurs, à toutes les phases de la conception de la mise en oeuvre et du contrôle de toutes les dispositions de la stratégie.
  - la dimension de projet de société que représente la stratégie industrielle appelle un consensus national autour de ses objectifs et de ses moyens
- L'organisation de ce dialogue est un impératif et doit donner lieu à un dispositif dont il convient de décider des formes dans le document même de la stratégie industrielle.